

## „Integra Glarus“ – la voie pragmatique de la CII

En été 2001, les chefs du Département de l'intérieur et du Département des affaires sociales du canton de Glarus ont signé le mandat du projet „Integra Glarus“.

**Son but:** promouvoir la réinsertion sociale et économique rapide et durable des demandeurs d'emploi.

### **Démarche, organisation**

- **Le coordinateur CII** encadre quelque 50 personnes ayant droit à des allocations de la part d'au moins deux des trois institutions de sécurité sociale que sont l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité et l'aide sociale.
- **Le groupe de coordination des compétences**, composé de collaborateurs des institutions de sécurité sociale concernées, décide, sur proposition du coordinateur, et traite de manière concertée les différents problèmes.

Les progrès de la collaboration entre les services et la participation accrue de la suva et des médecins ont débouché, en novembre 2003, sur la conclusion d'un accord de coopération entre l'AI et l'office du travail ou les ORP concernant le placement par Integra des allocataires AI.

Ce nouveau dispositif d'intégration, qui optimise la collaboration entre des services moins jaloux de leurs prérogatives, a permis de réinsérer dans le marché du travail primaire toutes sortes de personnes difficiles à placer, de diminuer ou de supprimer, pour certaines d'entre elles, les mesures médicales (médicaments, traitement psychothérapeutiques), d'offrir à d'autres un nouveau sens à la vie par un emploi dans le marché du travail secondaire, de préparer les éléments de preuve pour l'examen de la demande d'AI, mais aussi de constater, parfois, que certaines personnes n'ont aucune envie de travailler.

Autre réalisation née du travail d'Integra, la création, par un groupe de projet composé de demandeurs d'emploi, d'un service d'utilité publique de livraison à domicile qui offre des emplois peu exigeants et puisse ainsi servir de tremplin pour la réinsertion sociale et économique des personnes difficiles à placer.